

moins curieuse, le feu se trouvait comme coupé à chaque injection; il continuait à brûler avec toute sa force à côté des restes de fagots absolument éteints. — En continuant l'injection, il ne fallut pas plus d'une minute pour que toute trace de feu eût disparu. — Nouveaux applaudissements. L'appareil de 25 litres avait suffi pour ce double résultat.

La troisième expérience se fit sur une maison construite en planches, de cinq mètres de long et quatre mètres de haut, revêtue extérieurement et intérieurement de fagots pendus à la toiture, le tout amplement arrosé de goudron et de pétrole. Ici encore, on attendit que l'inflammation fût au plus haut période; c'était quelque chose d'effrayant que cette masse de flammes larges et hautes devant laquelle il fallait reculer.

Cette fois, on ordonna d'éteindre seulement la moitié de la maison, et ce résultat fut de suite obtenu. Après un moment d'attente, qui permit au feu de revenir sur les parties éteintes, on l'attaqua en entier, et tout vif qu'il était, il disparut comme la flamme d'une bougie sous l'éteignoir. C'était prodigieux!

Une escouade de pompiers avait été commandée, par précaution, avec pompe et réservoir. Elle s'en est allée comme elle était venue, persuadée, ainsi que la foule que dans la plupart des incendies, un extincteur fera plus d'effet que plusieurs pompes, et que si chaque fabrique, chaque maison en possédait, on préviendrait presque toujours les sinistres.

(Journal du Peuple)

On nous raconte le trait suivant en nous en garantissant l'authenticité. Nous le livrons tel quel à nos lecteurs.

La scène se passe dans une maison bourgeoise d'une ville voisine.

Toute la famille est à déjeuner. Madame vient de sonner sa bonne; mais la bonne ne se presse pas de venir. On sonne une seconde fois. Enfin la porte s'ouvre et livre passage à une jeune personne vêtue d'un élégant costume de voyage. Les messieurs se lèvent vivement pour recevoir la belle visiteuse, et les dames, qui croient voir arriver quelqu'une de leurs amies, quittent également leur siège. Pendant tout ce remue-ménage, la jeune personne s'est avancée vers la maîtresse de la maison qui bientôt retombe sur sa chaise en s'écriant avec dépit:

« Comment, c'est vous, Marie; mais que signifie cette mascarade? »

— Madame, ce n'est pas une mascarade. Je dois vous dire que je pars pour Paris aujourd'hui ou demain avec mon mari, et j'ai fait ma toilette de voyage.

— Avec votre mari!

— Oui, Madame, car je vais épouser un négociant de la capitale.

Et la jolie soubruite appuie sur ces derniers mots en cherchant à voir l'effet qu'ils produisent sur son ex-maîtresse.

Tous les assistants croient que la jeune bonne est folle, et chacun se rassied tranquillement à table en haussant les épaules. Bientôt madame crie d'un ton impératif:

— Marie, je vous ai sonné pour les œufs; allez voir s'ils sont cuits à point.

— J'y cours, Madame. Aussi bien la voiture n'est pas encore là, et je pourrais me vanter d'avoir fait mon service jusqu'au bout.

On voit que notre héroïne est douée d'un excellent caractère.

La voiture annoncée arrive au moment où Marie entre dans la salle à manger avec ses œufs. Il y a dans cette voiture un charmant jeune homme blond, de 25 ans tout au plus, vêtu avec une élégance recherchée. Marie sort précipitamment, laissant ces messieurs et ces dames plongés dans la plus profonde stupefaction.

Cendrillon proclamée princesse n'eut pas plus d'envie! Une heure après, le mariage était célébré, et le lendemain les deux époux partaient pour Paris.

A propos de Cendrillon, voici la réclame rimée qu'un cordonnier-poète de Lille adresse à sa clientèle:

Par bonheur, Cendrillon avait une marraine Qui sut parer à tout, même au soulier perdu. Ne vous y fiez pas, ne sortez pas pied nu. Pour trouver un mari, la recette est malsaine!

Le nommé Louis Dadewen, travaillant à Watrelos, étant rentré en possession d'une petite somme d'argent qui lui était due, résolut de quitter son ouvrage et d'aller festoyer pendant le restant de la journée au cabaret.

Il est bientôt rencontré quelques camarades disposés à l'accompagner, et la bande allée, s'étant joyeusement attablée, fit suivre libations sur libations jusqu'à une heure assez avancée de la nuit. Lorsqu'elle se fit, ce fut en décrivant les courbes les plus bizarres à travers les rues, mais enfin chacun rentra chez soi sans accident.

Seul, Dadewen résolut, avant d'aller se coucher, de mettre à exécution une idée qui lui passait par la tête depuis quelques instants. Il alla chez un voisin demander un bouteau. On lui en remit un qui, heureusement, était ébréché, car notre ivrogne, s'introduisant la lame dans la bouche, se mit en devoir d'élargir celle-ci de chaque côté pour avoir, expliqua-t-il, plus de facilité à absorber dorénavant les liquides. Il réussit, en effet, à se faire deux entailles et serait probablement parvenu à se blesser plus dangereusement si le couteau n'eût été en si mauvais état.

On le lui enleva enfin et on le décida à aller se mettre au lit, lui persuadant de renvoyer au lendemain l'accomplissement

de son projet. Il est probable qu'après avoir euvé son genievre, il n'aura pas été tenté de recommencer son singulier essai.

Une polémique s'étant engagée à propos de l'insalubrité du canal de Roubaix, nous croyons utile de reproduire les lettres qui ont été publiées dans l'Echo du Nord en les faisant précéder de la pétition qui a donné lieu à cette polémique:

« AM. le Préfet du département du Nord
Monsieur le préfet. »

« Les soussignés riverains et habitants des communes de Croix et Wasquehal ont l'honneur de vous exposer très respectueusement ce qui suit:

« Que les eaux du canal de Roubaix dans le bief de Croix à Wasquehal produisent, depuis plusieurs années, les exhalaisons les plus pernicieuses pour la santé publique; que les bateliers refusent de naviguer dans cette mare d'eau fangeuse, laquelle engendre des maladies fébriles dans leurs familles, et que plusieurs cas se sont manifestés dans leurs bateaux en station au pont de Croix;

« Que ces eaux sont chargées de résidus pestilentiels dont les effluves font bien sentir davantage quand elles sont agitées par un mouvement quelconque; que l'action du soleil tropical vient encore aggraver ce déplorable état de choses, dans une saison surtout où la disette de pluie les rend stagnantes; qu'il est impossible de circuler le long de ce cours d'eau sans absorber les dangereuses émanations de ce foyer d'infection.

« Que l'administration municipale de Croix s'est émue déjà d'une telle perturbation lorsque la grande sécheresse de 1837 est venue mettre à nu le lit du canal d'où la vase laissait s'évaporer des gaz empoisonnés, qui, en pénétrant dans les habitations particulières pourraient produire les plus terribles désordres;

« Que cette grave situation s'étend même jusqu'à ronger les peintures récemment appliquées sur les boiseries, détériore les métaux, etc., en contact avec un atmosphère aussi vicié; qu'enfin cette voie navigable renferme incontestablement des éléments de putréfaction tellement dangereux qu'il est du devoir de l'administration supérieure d'y apporter prompt remède, afin de prévenir l'invasion de maladies contagieuses, desquelles on obtient difficilement raison et non sans faire des victimes.

« C'est pourquoi les plaignants soussignés ont l'honneur de vous adresser la présente réclamation à l'effet d'obtenir de vos hautes et éminentes prérogatives, M. le Préfet, qu'une commission composée d'hommes spéciaux soit appelée à descendre sur les lieux, afin de reconnaître les causes permanentes d'insalubrité sus-exposées, et aviser à leur suppression immédiate.

« Ils osent espérer, M. le préfet, que vous daignerez prêter à leur supplice l'intérêt qu'exigent d'aussi pressantes sollicitations, basées sur des sentiments d'humanité, et auxquelles l'autorité ne saurait rester sourde en présence de dangers réels qui ne font que croître, tout en paralysant le développement des contrées qui en sont atteintes.

« Dans cette confiance, les soussignés ont l'honneur d'être, avec profond respect, M. le préfet, vos très humbles, très dévoués et reconnaissants serviteurs »

(Suivent les signatures.)

Croix, le 25 septembre 1865.

Monsieur Alex Leloux, gérant du journal l'Echo du Nord.

Monsieur.

« Après avoir livré à la publicité, dans votre numéro du 10 octobre, une pétition dont vous avez eu la primeur, vous vous laissez aller, dans le commentaire dont vous l'avez fait suivre, jusqu'à des insinuations diffamatoires.

« Nous sommes obligés, non pas de vous suivre sur ce terrain que nous n'aimons pas, mais de rectifier les faits.

« Vous demandez d'abord quelle est la source de l'infection du canal; puis vous l'attribuez tout aussitôt à l'établissement de peignage de Croix, faisant remarquer qu'il est tenu par des Anglais.

« L'infection du canal n'a pas son siège à Croix. Vos relations de famille vous ont fait certainement parcourir les propriétés d'établissements riverains de la Marque, et vous avez dû remarquer que, avant son arrivée à Wasquehal, la Marque, qui reçoit les résidus de plusieurs teintureries considérables, était déjà noire.

« Remarquez bien ensuite, monsieur, que le bief de Croix reçoit toute son eau par Wasquehal, qu'il n'y a pas de courant, et que les matières amenées en cet endroit s'y concentrent et servent d'atterrissement aux eaux de la Marque. Un de nos voisins, qui n'est pas Anglais, et qui est du reste un de vos amis intimes est la seule cause de la stagnation complète des eaux dans le bief de Croix; puisqu'il se permet, sans autorisation aucune, de boucher la rivière appelée la Petite-Marque, pendant toute la durée de l'été, privant ainsi du renouvellement de l'eau la partie du canal entre Croix et Wasquehal.

« Laissez ce cours d'eau libre; alors les eaux des teintureries ne reviendront pas de Wasquehal dans le bief de Croix pour y séjourner stagnantes, et alors on verra de suite que les mauvaises eaux ne viennent pas de Croix, comme vous voulez bien le dire.

« Quant à notre qualité d'Anglais, que vous notez en passant, nous ne nous la désavouons pas; mais ce qui nous étonne, c'est que vous, homme de progrès, veniez nous la reprocher. Des Français s'établissent en Angleterre et ailleurs, y gagnent de l'argent et y sont considérés. Pourquoi ces Anglais qui, établis en France, y gagnent de l'argent et y font du bien, ne seraient-ils pas dans les mêmes conditions? Après seize années de travail assidu (car nous sommes établis à Paris depuis 1849), pendant lesquelles nous avons puissamment contribué au progrès de l'industrie de Roubaix, nous ne croyons pas mériter si légèrement le reproche d'être étrangers aux intérêts du pays de notre adoption.

« Vous dites que, pour accroître nos bénéfices, nous traitons nos eaux grasses par les acides, et que, après avoir vendu avantagèrement nos grâisses, nous envoyons au canal des résidus qui l'infectent.

« Ce n'est pas pour accroître nos bénéfices que nous opérons ce traitement de nos eaux, c'est parce qu'il nous a été imposé par l'autorité supérieure, dont nous avons scrupuleusement suivi les indications. Le plus clair pour nous, c'est que nous avons dépensé pour cet objet un capital dépassant, à l'heure qu'il est, cent trente-deux mille francs en capital mort, puisque jusqu'à ce jour la vente des grâisses est loin de couvrir les frais de la fabrication. Notre dépense ou perte pour cette opération est énorme, ce que nos livres prouveront au besoin.

« Après tout, Monsieur, nos eaux ne sont ni noires, ni puantes; nous vous invitons à venir vous en rendre compte vous-même. Mais venez pendant que le niveau du canal est bas, et avant que d'autres eaux ne viennent se mélanger avec les nôtres.

« Comme vous, nous désirons une enquête; nous ne la redoutons pas, parce que nous ne reculons pas devant la voie du progrès. Depuis douze ans que notre peignage mécanique est établi à Croix, nous n'avons pas fait reculer l'industrie roubaissienne, et que, pour l'amélioration de nos eaux, nous sommes toujours prêts à faire, dans la limite du possible, tout ce que l'autorité nous conseillera; quoique, de tous les établissements ayant la même industrie que nous, nous soyons les seuls qui ayons fait d'aussi énormes sacrifices dans l'intérêt de la salubrité publique.

« Veuillez publier intégralement la présente lettre dans un de vos prochains numéros, et

» Agréer nos salutations distinguées.

» ISAAC HOLDEN ET FILS. »

Fiers, 23 octobre 1865.

Monsieur le rédacteur-en-chef de l'Echo du Nord.

« Par une lettre à vous adressée en date du 13 courant et que vous avez insérée dans votre numéro d'avant-hier, MM. Isaac Holden et fils, peigneurs de laines à Croix, insinuent que ce sont les résidus des teintureries riveraines de la Marque qui occasionnent l'infection du canal de Croix, et nous désignent comme étant la seule cause de la stagnation complète des eaux dans le bief de Croix, puis que nous nous permettons, sans autorisation, d'insinuer, de boucher la petite Marque pendant toute la durée de l'été, privant ainsi du renouvellement de l'eau la partie du canal entre Croix et Wasquehal. Ils ajoutent: « Laissez ce cours d'eau libre, alors les eaux des teintureries ne viendront pas de Wasquehal dans le bief de Croix pour y séjourner stagnantes, et alors on verra de suite que les mauvaises eaux ne viennent pas de Croix, comme vous voulez bien le dire. »

« Ces assertions étant dénuées de tout fondement, nous avons l'honneur de vous prier, monsieur le rédacteur, de vouloir bien publier en réponse la réclamation suivante:

« L'infection du canal de Croix trouve tellement peu sa cause dans les eaux provenant des teintureries qui longent la Marque, qu'antérieurement à l'établissement de MM. Holden aucune plainte ne s'était produite à ce sujet. Ce qui prouve surabondamment que cette infection a son siège ailleurs, c'est que, malgré l'existence des teintureries, vingt-cinq ans avant celle de la peignerie, et malgré une beaucoup plus grande quantité d'eaux de teintures déversées autrefois dans la Marque qu'en ce moment, cette rivière servait à l'alimentation de beaucoup de ménages, à l'abreuvement des bestiaux, et qu'on affermaient six cents francs par année la pêche dans le canal de Croix, tandis qu'actuellement les eaux du canal sont impropres à tout emploi et sont même dédaignées par les grenouilles dont il n'y a plus d'apparence. Les eaux ayant servi à teindre sont si peu désagréables, qu'à une certaine époque, alors que M. Malfait et nous, avions nos bassins de démentation sur une prairie occupée par M. Ducatillon, cultivateur, on voyait ses vaches boire indifféremment l'eau qui sortait des bassins ou celle qui coulait dans les ruisseaux de la prairie.

« C'est aussi une erreur de dire que le bief de Croix étant alimenté par Wasquehal — et que la petite Marque ayant été bouchée, — ce sont les matières provenant des teintureries et amenées à Croix qui s'y concentrent et y forment atterrissement.

« Personne n'ignore que Croix étant en amont de Wasquehal, il est impossible que les eaux prennent cette direction, et puis les eaux descendent d'autant plus naturellement vers Wasquehal, que MM. Holden introduisent chaque jour, dans le canal, 3,000 hectolitres environ d'eaux après avoir utilisés. Enfin, il résulte des

relevés officiels faits par l'administration du canal, que du 1^{er} septembre au 21 octobre de cette année, c'est-à-dire en pleine morte-saison, il est passé à l'écluse de Wasquehal, aller et retour, 135 bateaux; et il résulte, d'autre part, du relevé des dimensions de l'écluse, que le débit d'eau nécessaire pour le passage d'un bateau est de 615 mètres cubes, ce qui pour 135 bateaux représente un débit total de 95,325 mètres cubes.

« On voit, par l'écoulement de cette quantité d'eau considérable dans l'espace de cinquante jours, que les eaux du canal ne sont pas aussi stagnantes que le disent MM. Holden, et que la cause de l'infection est ailleurs que dans la stagnation. Du reste, si la mauvaise odeur dépendait des teintureries, on la constaterait sur les bords de la Marque, et elle n'existe que dans le canal, principalement à la partie entre le pont de Croix et la peignerie; ensuite l'on y verrait également, comme au pont de Croix et dans le voisinage, les peintures des bâtiments ainsi que les métaux qu'ils renferment attaqués par les miasmes que les eaux dégagent.

« Si la petite Marque a été fermée par un batardeau, c'était pour empêcher que les eaux du peignage ne continuassent à venir corrompre, comme cela a eu lieu plusieurs fois quand le niveau du canal se trouvait plus élevé par le défaut de consommation d'eau à l'écluse de Wasquehal pour le passage des bateaux, celles de forages que nous sommes obligés de mettre dans la Marque pour les besoins de notre usine, parce que tous les ans cette rivière tarit pendant une grande partie de l'été. L'existence du batardeau et les motifs qui l'ont fait établir sont d'ailleurs connus de l'autorité compétente.

« Il est bon d'ajouter que la petite Marque appartient aux riverains et qu'elle n'a été ouverte que pour servir accidentellement de déversoir à la Marque, c'est-à-dire dans les cas de crue extraordinaire, car son lit est plus élevé que celui de cette rivière.

« Tout le mal qui soulève les plaintes et les inquiétudes si légitimes du public provient de la quantité énorme d'acides que MM. Holden envoient au canal avec les eaux qui ont dégradé leurs laines. Depuis longtemps déjà le fonds du canal n'est qu'un amas de matières grasses et putrides. Les acides les mettent en fermentation, et c'est là ce qui donne naissance à ces gaz délétères qui empestent l'air depuis l'établissement de peignerie jusqu'à Wasquehal.

« On estime la consommation de MM. Holden, en acides, à 300 touries environ par semaine, et tous les teinturiers réunis n'en emploient pas 6 pendant le même espace de temps; quant aux autres produits dont on se sert en teintures, tout le monde sait qu'il n'y en a pas un seul qui ait ou puisse produire une mauvaise odeur. Ils peuvent colorer l'eau, mais ils sont antiputréfactifs; aussi, il est inconcevable que le mélange qui se fait à Wasquehal entre les eaux des teintureries et celles de peignage diminue très-sensiblement l'infection de ces dernières, comme le prouve la différence d'intensité de l'odeur qui a son maximum à Croix et devient presque supportable à Wasquehal, excepté lorsque le passage d'un bateau vient mettre en mouvement le vase du canal.

« Si MM. Holden désirent être en enquête, nous nous la demandons à grands cris, et dans le cas où l'administration n'en prendrait pas l'initiative, nous proposons à MM. Holden de commettre, d'une commune accord, pour apprécier la situation, trois chimistes pris dans des corps savants et dont l'opinion puisse faire autorité.

« Agréer, Monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

» DESCAT FRÈRES. »

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 25 octobre.

Le départ de la Cour pour Compiègne est ajourné. L'Empereur et l'Impératrice ne quitteront Paris qu'après la disparition du choléra, qui est, du reste, en voie de décroissance.

On sait que le gouvernement a fait étudier un projet d'emprunt, dont l'émission, garantie par les engagements des départements et des communes, serait attribuée au Crédit foncier de France. Il s'agit de 300 millions. Ce large crédit étant destiné aux travaux d'utilité publique, M. Duruy en aurait demandé une partie pour la construction ou la réparation des écoles primaires. Rien de plus juste, en effet.

D'après ce qui revient des départements la circulaire de M. Baroche au sujet de la détention préventive, a été très-bien accueillie par l'opinion publique. On mettra en usage les dispositions de la nouvelle loi à partir du 1^{er} novembre. Nous allons donc voir des prévenus libres sous caution, ainsi qu'en Angleterre.

Une grande affluente assistait, avant-hier, à la bénédiction, par Mgr l'Archevêque de Paris, du nouvel asile des vieillards établi à Boulogne-sur-Seine. Le prélat a prononcé une allocution pleine de sentiments élevés d'idées libérales, qui ont vivement impressionné l'auditoire. Il est question de fonder à Neuilly, un établissement pareil à celui de Boulogne.

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil, au palais de St Cloud, sous la présidence de l'Empereur.

Pour toute la correspondance J. Reboux

Voici en quels termes le *Moniteur* rend compte des visites faites par S. M. l'Impératrice Eugénie dans les hôpitaux de Paris:

L'Impératrice a consacré aujourd'hui (23) sa journée à la visite des malades de choléra. Malgré un rhume violent dont Elle est atteinte depuis quelques jours, Sa Majesté, oubliant sa propre fatigue pour s'occuper de la souffrance et du deuil des autres, s'est rendue successivement à l'hôpital Beaujon, à l'hôpital de la Pitié, à l'hôpital de la Charité, à l'hôpital de la Pitié, à l'hôpital de la Pitié, à l'hôpital de la Pitié.

Elle a visité les salles occupées par les cholériques, s'est approchée du lit de tous les malades, les a interrogés et exhortés avec la sollicitude et le dévouement d'une Sœur de charité.

Sa Majesté a constaté avec bonheur que le nombre des guérisons annonçait une amélioration notable dans le cours de l'épidémie, et Elle a daigné témoigner à plusieurs reprises sa satisfaction des soins donnés aux malades et aux convalescents, et pour lesquels tous ceux qui les entourent rivalisent de zèle.

Après avoir visité les trois hôpitaux, une foule nombreuse a acclamé l'Impératrice, et exprimé, par les témoignages les plus chaleureux, l'émotion que lui inspirait le dévouement de Sa Majesté.

L'Impératrice était accompagnée de M^{me} la vicomtesse Aguado, dame du palais, de M^{lle} Bouvet, sa lectrice, à peine remise du cruel accident de Neufchâteau; de M. le marquis de Lagrange, son écuyer, et de M. Duperré, officier d'ordonnance de l'Empereur.

Mgr l'archevêque de Paris, accompagné de MM. l'archidiacre Véron et de Cutoilli, a visité, le 24, à une heure, les cholériques de la Charité, dont l'état s'améliore sensiblement, grâce aux soins si dévoués qui leur sont prodigués; il a adressé à chacun d'eux quelques-unes de ces paroles qui inspirent le cœur d'un bon pasteur et qui relèvent les courages abatus.

Les administrateurs, les médecins et leurs internes, les annuaires, les admirables Sœurs Augustines et leurs infirmiers ont reçu les témoignages de la haute satisfaction de Sa Grandeur pour leur dévouement aux pauvres malades.

Monseigneur a terminé sa visite en allant bénir et consoler une jeune novice atteinte du mal et qu'on espère sauver, et nous savons qu'il a déposé une précieuse aumône destinée aux cholériques les plus nécessiteux.

(Moniteur.)

Liverpool lundi.

Ventes, 8,000 balles; marché calme, avec léger avantage aux acheteurs.

Havre, 24 octobre.

Marché aux cotons très calme et facile, Sucre, 33, Café, 84.

Liverpool, mardi.

Vente 5,000 balles. — Marché faible et irrégulier.

Havre, 25 octobre.

Marché aux cotons presque nul avec tendance à la baisse. — Sucre, 33, Café, 84.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture le 26

3 % ancien 68.00

4 1/2 au com. 96.75

le 25

68.2 1/2

96.40

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 21 octobre.

Les mauvaises impressions qui avaient pesé hier sur le marché ont disparu aujourd'hui. L'ouverture a encore été un peu faible; mais les consolidés anglais étant venus en hausse de 1/8 à la seconde cote, les affaires ont pris une certaine animation et les cours se sont relevés facilement. La rente, qui avait ouvert à 67.90, finit à 68.12 1/2. L'Italien a été l'objet d'achats suivis qui l'ont poussé à 65.60. Le Crédit mobilier gagne 7 fr. à 893; les Transatlantiques ferment à 547, avec 4 fr. de hausse.

La Société générale reste au cours d'hier, 620; mais le Comptoir d'escompte perd 8 fr. à 992. Le Crédit foncier perd 5 fr. à 1325. Les chemins français sont délaissés et ne profitent pas de l'amélioration qui se produit sur la rente. Quant aux chemins étrangers, ils sont également faibles. Le Saragosse, qui finissait hier à 270, clôture à 256. Par contre, le Nord d'Espagne gagne 1 fr. à 208. Le Mobilier espagnol perd 2 fr. à 508. Le Mexicain a monté de 1/4 et reste à 48 1/2.

Cours moyen du comptant: 3 0/0, 68.40;

4 1/2, 96.47 1/2.

Banque de France, 3,700.

Crédit foncier, 1,330.

Paris, 25 octobre.

Le marché a faibli, mais dans une mesure qui peut être considérée comme une victoire pour les acheteurs, si l'on songe aux craintes d'augmentation d'escompte qui a dû occasionner une baisse de 3/8 sur les consolidés anglais, qui restent à 89 1/2. Le comptant est ferme et animé. Les chemins étrangers et leurs obligations sont très offerts. La rente n'a varié que de 68.07 1/2 à 68 fr. L'Italien reste à 65.50 après 65.42 1/2. Le Mobilier se maintient à 886.25 après 892.50. L'Espagnol, ouvert à 507.50, finit à 503.75. Le Mexicain a varié de 48 à 48 1/2. Les chemins français sont à peu près dans les mêmes cours d'hier. Le Lombard a fléchi à 425. Le Romain reste à 167.50 après 155. Le Saragosse à 255 après 250, et le Sarde à 215 après 210. Le Nord d'Espagne reste à 206.25.

Cours moyen au comptant: 3 0/0, 68.05;

3/4, 4 1/2, 96.12 1/2.

Banque de France, 3,700.

Crédit foncier, 1,330.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Le compte-rendu de la Compagnie d'assurances sur la vie *The Graham* constaté pour l'année 1864 les résultats suivants: Affaires proposées à la Compagnie dans l'année 47,424,124

Affaires acceptées par la C. 38,766,325

Sinistres payés. 1,267,398

Indépendamment de son capital actionnaire, des capitaux versés pour constitution de rentes viagères et des dépôts, la Compagnie possède un fonds d'assurances et de plus de 12,500,000.

La somme affectée à la dernière répartition de bénéfices a été de un million de francs. La prochaine répartition aura lieu à la fin de la présente année (1865).

La Compagnie est établie en France depuis plus de dix ans. Elle est représentée à Roubaix par M. Goudeau, rue Blanchemaille, 50.